

RÉSULTATS DU 1^{er} SEMESTRE DE L'EXERCICE 2025/2026

EBE au 31/12/2025 : -2,2 M€ (vs -46,1 M€ au 31/12/2024)

Résultat net : -186,5 M€ au 31/12/25,
fortement impacté par des dépréciations de créances sur des parties liées (126 M€)

Amélioration significative des performances opérationnelles, avec un EBE qui revient presque à l'équilibre, reflétant le succès de la politique de réduction des charges mise en œuvre par la nouvelle direction, mais une situation financière encore critique en raison d'expositions héritées du passé, de dépréciations de créances sur des parties liées et de l'urgence de sécuriser une solution de financement et de restructuration

Lyon, le 12 mai 2026, 8h00

Le Conseil d'administration d'Eagle Football Group SA (« **EFG** » ou la « **Société** »), réuni le 11 mai 2026, a arrêté les comptes semestriels statutaires et consolidés de la Société au 31 décembre 2025¹.

Cet arrêté de comptes intervient dans un contexte complexe pour l'ensemble des entités de la galaxie « Eagle Football », marqué notamment par le placement en administration judiciaire au Royaume-Uni à la fin du mois de mars de l'actionnaire majoritaire de la Société, la société anglaise Eagle Football Holdings Bidco Limited (« **Eagle Bidco** »)² et la mise en vente consécutive des actifs détenus par Eagle Bidco dont la participation de 88% qu'elle détient dans la Société ainsi que les participations contrôlantes dans les clubs de Botafogo (Brésil) et RWDM Molenbeek (Belgique).

Les comptes de la Société ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation sur la base des informations disponibles, en prenant notamment l'hypothèse de l'arrivée d'un nouvel actionnaire en mesure de participer au besoin de financement du Groupe d'ici juin 2026, et de la mise en œuvre d'un plan de financement et de restructuration.

Par ailleurs, le Groupe a découvert que des tiers se prévalaient de garanties prétendument consenties par la Société ou sa filiale OL SASU, signée par l'ancien dirigeant John Textor, pour couvrir des obligations prises par les clubs Botafogo et Molenbeek (détenus par Eagle Bidco et liés à M. Textor) qui n'étaient pas connues du Groupe (voir section « hors bilan » ci-après).

Les travaux d'audit ont été finalisés et le rapport des commissaires aux comptes sera émis dans les prochains jours, avec trois observations portant sur des sujets décrits dans le présent communiqué (continuité d'exploitation, créance sur les parties liées, garanties découvertes).

¹ Les comptes semestriels au 31 décembre 2025 ont fait l'objet d'un examen limité de la part des Commissaires aux Comptes et leur rapport est en cours d'émission.

² Voir communiqué de presse de la Société du 27 mars 2026.

1/ FAITS MARQUANTS DU 1^{ER} SEMESTRE DE L'EXERCICE 2025/2026

Sur le plan sportif, le Club occupait la 5^{ème} place du championnat de Ligue 1 au 31 décembre 2025 (place identique au 31 décembre 2024)³. Le 1^{er} semestre de l'exercice 2025/2026 (période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2025) bénéficie de la participation du Club à la phase de ligue de l'Europa League (comme en N-1).

Le total des produits des activités est en légère progression par rapport à N-1 et s'élève à 121,3 M€ au 31 décembre 2025, contre 117,6 M€ un an plus tôt (soit +3%), reflétant une bonne activité de trading de joueurs depuis le 1^{er} juillet 2025 (45,3 M€ vs. 34,7 M€ au 31/12/2024, soit +10,6 M€, +30%) malgré un recul des produits des activités hors trading joueurs (-6,9 M€ par rapport à N-1), s'expliquant notamment par la baisse des droits TV de Ligue 1 (-5,1 M€) consécutivement à la rupture anticipée du contrat DAZN/LFP et à une activité « Grands Evènements » moins dense qu'en N-1.

La mise en œuvre du plan de réduction des charges, annoncé l'été dernier par la nouvelle Direction, se traduit par une forte baisse des achats et charges externes ainsi que des charges de personnel, générant une amélioration très significative de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) de +44,0 M€ par rapport au 31 décembre 2024. L'EBE se rapproche ainsi de l'équilibre pour la première fois depuis le 31 décembre 2023 (semestre qui bénéficiait d'un montant de trading joueurs particulièrement élevé) et s'établit à -2,2 M€ au 31 décembre 2025, contre -46,1 M€ en N-1.

Le résultat opérationnel s'élève -163,7 M€ au 31 décembre 2025 (-90,5 M€ en N-1). Ce résultat tient compte d'importantes dépréciations de créances sur des parties liées (Eagle Bidco et Botafogo SAF), en relation avec le risque de défaut identifié sur ces contreparties (pour un montant total de 126,2 M€, voir détail au paragraphe 2). Sans ces dépréciations (opérations purement comptables dont la pertinence sera révisée lors du prochain arrêté comptable), le résultat opérationnel s'élèverait à -37,5 M€, en amélioration de 52,9 M€ par rapport au 31 décembre 2024, bénéficiant d'un fort recul des autres amortissements et provisions (notamment sur les joueurs, consécutivement à l'application de la stratégie de réduction des charges).

2/ ACTIVITÉ ET RÉSULTAT AU 31 DECEMBRE 2025**Activité du 1^{er} semestre de l'exercice 2025/2026**

Le total des produits des activités s'élève à 121,3 M€ contre 117,6 M€ en N-1, soit une progression de 3,7 M€, +3% (voir communiqué de presse du 27 mars 2026).

En M€ (du 1 ^{er} juillet au 31 décembre)	31/12/25 6 mois	31/12/24 6 mois	Var	Var %
Billetterie	22,2	17,8	4,4	25%
Droits TV et marketing	22,8	26,9	-4,1	-15%
Partenariats-Publicité	14,7	15,0	-0,3	-2%
Produits de la marque	12,8	12,5	0,3	2%
Events	3,5	10,7	-7,2	-67%
Produits des activités (hors trading joueurs)	76,0	82,9	-6,9	-8%
Produits de cessions des contrats joueurs	45,3	34,7	10,6	30%
Total des produits des activités⁽¹⁾	121,3	117,6	3,7	3%

(1) IAP (Indicateur Alternatif de Performance) qui comprend les Produits des activités hors trading ainsi que les produits de cessions de contrats joueurs.

Les revenus Events sont principalement impactés par la baisse de l'activité des Grands Evènements (qui se résume au concert d'Imagine Dragons le 3 juillet 2025 contre une activité particulièrement dense au 1^{er} semestre de l'année dernière avec onze matchs de football dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024 et un match France/Belgique dans le cadre de l'UEFA Nations League) et la baisse d'attractivité des évènements "corporate". Compte tenu du temps d'organisation des évènements, la politique volontariste de

³ A date, à une journée de la fin du championnat, le Club occupe la 4^{ème} place de Ligue 1, place qualificative pour les barrages en Champions League.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, 12 mai 2026

la nouvelle Direction devrait porter ses fruits sur les saisons prochaines, avec notamment la négociation d'un partenariat de long-terme avec ThrillStage⁴.

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2025

En M€ (du 1 ^{er} juillet au 31 décembre)	31/12/25 6 mois	% Total produits	31/12/24 6 mois	% Total produits	Var	Var %
Produits des activités hors trading joueurs	76,0		82,9		-6,9	-8%
Plus-values/cessions de joueurs	23,4		23,2		0,2	1%
<i>Produits de cessions de contrats joueurs</i>	45,3		34,7		10,6	30%
<i>Valeur résiduelle des joueurs cédés</i>	-21,9		-11,5		-10,4	-90%
Total produits des activités (IAP*)	121,3	100%	117,6	100%	3,7	3%
Achats consommés & charges externes	-38,5	32%	-49,6	42%	11,1	22%
Impôts, taxes et versements assimilés	-2,7		-3,4		0,7	21%
Charges de personnel	-60,4	50%	-99,2	84%	38,8	39%
Excédent brut d'exploitation	-2,2	-2%	-46,1	-39%	44,0	95%
Dotations aux amortissements et provisions nettes	-158,6		-47,6		-111,0	-233%
Autres produits et charges opérationnels courants	-2,9		3,3		-6,2	
Résultat opérationnel	-163,7	-135%	-90,5	-77%	-73,3	-81%
Résultat financier	-21,8		-21,6		-0,2	-1%
Résultat avant impôt	-185,6	-153%	-112,1	-95%	-73,5	-66%
Charge d'impôt	-0,4		0,2		-0,6	
Quote-part de résultat net des entreprises associées	-0,5		-5,0		4,6	91%
Résultat net de l'exercice	-186,5	-154%	-116,9	-99%	-69,6	-59%
Résultat revenant aux actionnaires de la société	-186,5	-154%	-117,0	-99%	-69,5	-59%

* IAP (Indicateur Alternatif de Performance) qui comprend les Produits des activités hors trading ainsi que les produits de cessions de contrats joueurs.

Avec un niveau de plus-values sur cessions de joueurs quasi-identique à N-1 (23,4 M€ vs. 23,2 M€ en N-1), l'**Excédent Brut d'Exploitation** (EBE) semestriel s'améliore significativement et s'élève à -2,2 M€ (-46,1 M€ en N-1), grâce notamment à (i) la diminution des charges externes (-11,1 M€ vs. N-1) en relation avec la baisse des activités Events et la réduction volontariste des charges d'exploitation conformément à la stratégie menée par la nouvelle Direction, et à (ii) la baisse significative des frais de personnel (-38,8 M€ vs. N-1) liée principalement au trading actif de l'été 2025 et au Plan de Départ Volontaire mis en œuvre au cours du 1^{er} semestre de l'année civile 2025.

Les ratios « Achats & Charges externes / Total des produits des activités » et « Charges de personnel / Total des produits des activités » diminuent ainsi respectivement à 32% et 50% (vs. 42% et 84% en N-1), signe du succès de la politique menée par la nouvelle Direction depuis le début de l'exercice.

Les dotations aux amortissements et provisions nettes s'élèvent à 158,6 M€ au 31 décembre 2025 (47,6 M€ au 31 décembre 2024), intégrant notamment un total de 126,2 M€ de dépréciations de créances liées au risque de défaut identifié sur des parties liées : l'ensemble des créances du Groupe sur Eagle Bidco a été provisionné (40 M€)⁵, et une part significative des créances du Groupe sur Botafogo a également fait l'objet d'une provision (86 M€ sur 142 M€). Cette évaluation a été réalisée dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2025 et sera révisée le cas échéant lors du prochain arrêté comptable. Les amortissements et provisions joueurs diminuent quant à eux de 9,8 M€ et s'établissent à 22,9 M€ au 31 décembre 2025 (32,7 M€

⁴ Voir communiqué de presse de la Société du 9 décembre 2025

⁵ En net, le Groupe reste très largement débiteur vis-à-vis d'Eagle Bidco

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, 12 mai 2026

en N-1), reflétant principalement le trading réalisé lors de l'exercice dernier et l'été 2025, conformément à la stratégie de réduction des charges.

Les autres produits et charges opérationnels courants s'établissent à -2,9 M€ reflétant notamment diverses charges nettes courantes liées aux joueurs (prêts, bonus, frais de formation, etc.). Au 31 décembre 2024, ils s'élevaient à 3,3 M€, bénéficiant notamment de l'impact de la déconsolidation d'OL Féminin.

Fortement impacté par les dépréciations de créances évoquées plus avant, le **résultat opérationnel** ressort ainsi à -163,7 M€ au 31 décembre 2025, contre -90,5 M€ en N-1. Sans les dépréciations sur les créances sur parties liées, le résultat opérationnel s'élèverait à -37,5 M€.

Le **résultat financier** est quasi-stable et s'élève à -21,8 M€ (contre -21,6 M€ en N-1).

Le **résultat net part du Groupe** s'élève ainsi à -187,5 M€ (contre -117,0 M€ en N-1).

3/ BILAN ET ENDETTEMENT

Bilan consolidé simplifié au 31 décembre

ACTIF (M€)	31/12/25	30/06/25	PASSIF (M€)	31/12/25	30/06/25
Contrats joueurs	123,2	132,5	Capitaux propres (y compris minoritaires)	-347,9	-163,6
Immobilisations corporelles	288,1	299,0	Dettes financières	616,3	517,9
Autres actifs immobilisés	2,9	10,7	Impôts différés	1,6	1,1
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	414,2	442,2	Provisions	2,3	2,8
Impôts différés	0,0	0,0	Dettes sur contrats joueurs	116,1	145,1
Créances / contrats joueurs	43,7	24,3	Autres passifs	72,6	90,1
Autres actifs	188,9	271,5	Dettes courantes	199,8	206,5
Trésorerie	14,1	62,1			
TOTAL ACTIF	660,9	800,1	TOTAL PASSIF	660,9	800,1

*présentation simplifiée, non conforme aux normes IFRS

Les actifs liés aux contrats joueurs s'élèvent à 123,2 M€, en diminution de 9,3 M€ reflétant notamment l'important trading réalisé à l'été 2025. Au 31 décembre 2025, la valeur de marché⁶ de l'effectif professionnel masculin est estimée à 214,1 M€ (identique au 30 juin 2025), induisant un niveau de plus-values potentielles estimé à 90,9 M€ (81,6 M€ au 30 juin 2025). Au 31 mars 2026, la valeur de marché de l'effectif professionnel est estimée à 240,2 M€ par Transfermarkt, témoignant de l'appréciation de la valeur de l'effectif et du succès de la politique sportive entreprise à l'été 2025.

Les immobilisations corporelles (principalement le stade, le centre d'entraînement et le centre de formation) s'élèvent à 288,1 M€ (299,0 M€ au 30 juin 2025).

Les autres actifs s'établissent à 188,9 M€ (271,5 M€ au 30 juin 2025) en diminution de 82,6 M€ en relation principalement avec les dépréciations de créances sur des parties liées, constatées sur la période et décrites plus avant.

Les capitaux propres (y compris intérêts minoritaires) sont impactés par le résultat de la période et ressortent à -347,9 M€ au 31 décembre 2025.

Les dettes financières s'établissent à 616,3 M€ contre 517,9 M€ au 30 juin 2025 (+98,4 M€), reflétant notamment un nouveau prêt d'actionnaire intervenu en juillet 2025 à hauteur de 92,4 M€ (dont 87,3 M€ de capital) au 31 décembre 2025.

⁶ Valeur moyenne Transfermarkt et CIES

Lyon, 12 mai 2026

Le solde des dettes et créances sur contrats joueurs s'établit à -72,4 M€ (-120,8 M€ au 30 juin 2025), reflétant la diminution des dettes sur contrats joueurs par le jeu des échéances payées sur la période et des nouvelles créances issues du trading réalisé.

Les dettes courantes s'élèvent à 199,8 M€, contre 206,5 M€ au 30 juin 2025.

Ainsi, l'endettement net de trésorerie (y compris créances et dettes nettes sur contrats joueurs) s'établit à -674,6 M€ au 30 juin 2025 (-576,6 au 30 juin 2025).

4/ ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le Groupe a découvert récemment que des tiers se prévalaient de garanties consenties, entre août 2023 et avril 2025, par la Société ou sa filiale OL SASU pour couvrir des obligations prises par les clubs Botafogo et Molenbeek (détenus par Eagle Bidco et liés à l'ancien dirigeant M. John Textor). Ces garanties n'étaient pas connues et n'avaient pas été reportées dans les comptes publiés les dernières années par la Société.

Les principaux termes des garanties invoquées sont les suivants :

1. Garantie de droit suisse datée d'août 2023, signée par EFG, au profit d'un club de football auquel Molenbeek a acquis un joueur, couvrant tout impayé de Molenbeek dans ce cadre (montant maximum initial : 30 M€ ; montant qui a été réclamé à EFG par le bénéficiaire de la garantie : 1,1 M€) ;
2. Garantie de droit anglais datée de mars 2024, consentie solidairement par OL SASU et Eagle Bidco⁷, au profit d'une société d'affacturage d'un club auprès duquel Botafogo avait acquis un joueur, pour couvrir tout impayé de Botafogo dans ce cadre (montant maximum initial : 19,9 M€ (dont 3,1 M€ de coûts de factoring mis à la charge de Botafogo) ; montant qui a été réclamé à OL SASU par le bénéficiaire de la garantie : 3,9 M€, intérêts inclus) ;
3. Il s'agirait, sur la base des informations détenues à date⁸, d'une garantie de droit anglais datée d'avril 2025 signée par OL SASU, au profit du même établissement que pour la garantie précédente mais agissant cette fois-ci en qualité de prêteur de Botafogo SAF, pour couvrir tout impayé de Botafogo au titre de ce prêt (montant maximal initial : de l'ordre de 30 M€ ; montant que le bénéficiaire s'est réservé le droit d'appeler auprès d'OL SASU : 14,8 M€) ; cette garantie vient garantir le même prêt qu'une prétendue créance, cédée à titre de garantie par Botafogo au même bénéficiaire, relative à des sommes dues au titre de transfert de joueurs entre Botafogo et l'OL qui ne sont jamais intervenus.

Le Groupe conteste la validité de ces engagements et prendra toutes les mesures nécessaires pour défendre ses intérêts.

Ces engagements – en présumant leur potentielle validité – sont présentés en engagements hors bilan pour leur montant nominal estimé dans les comptes des sociétés concernées.

5/ ÉVÉNEMENTS RÉCENTS ET PERSPECTIVES

A la suite de l'annonce de l'entrée en procédure d'administration judiciaire d'Eagle Bidco⁹, l'administrateur judiciaire d'Eagle Bidco (Cork Gully) a lancé un processus de vente des actifs détenus par Eagle Bidco dont la participation de 88% détenue par Eagle Bidco dans EFG. Cette vente étant susceptible de générer un changement de contrôle de la Société suivi d'une offre publique obligatoire sur ses titres, et eu égard aux potentiels sujets de conflits d'intérêts puisque Michele Kang (P-DG de la Société) est susceptible de travailler sur une offre de reprise¹⁰, un Comité ad hoc composé de trois administrateurs indépendants (à savoir Gilbert Saada (Président), Nathalie Dechy et Victoria Westcott) a été mis en place par le Conseil d'Administration le

⁷ Actionnaire de contrôle de Botafogo SAF et Eagle Football Group SA ; aujourd'hui en « administration » (cf CP de la Société du 27 mars 2026)

⁸ A date, la Société n'est pas en possession d'une copie du document de garantie invoqué par le bénéficiaire ni du prêt sous-jacent.

⁹ Voir communiqué de presse du 27 mars 2026.

¹⁰ Dans le cadre de la procédure d'administration d'Eagle Bidco, des NDA ont été signés avec des potentiels tiers intéressés par le rachat des 88% d'EFG détenus par Eagle Bidco, dont un consortium constitué notamment de fonds Ares Capital et d'un affilié de Michele Kang.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, 12 mai 2026

14 avril 2026¹¹. Ce Comité est chargé de suivre le processus d'administration pour le compte de la Société et d'émettre le cas échéant une recommandation au Conseil d'administration sur l'intérêt d'une éventuelle offre publique pour la Société, ses actionnaires et ses salariés. En outre, une délégation de pouvoirs a été consentie par Michele Kang à Gilbert Saada pour agir au nom et pour le compte de la Société et de sa filiale Olympique Lyonnais SASU notamment dans le cadre de l'évaluation et de la négociation d'une opération potentielle concernant le capital et/ou les actifs d'Eagle Bidco et le renforcement de la structure financière de la Société¹².

En parallèle, le Groupe négocie avec ses créanciers ou contreparties en vue d'assainir sa structure financière. – étant noté que le Groupe a obtenu le 6 mai 2026 un « waiver » de la part de ses prêteurs RCF/TL en raison d'un défaut sur un ratio au 31 décembre 2025 – illustrant le caractère constructif des discussions en cours pour assainir la situation financière du Club.

La finalisation de ces mesures de restructuration est attendue d'ici la fin de la saison, en vue notamment des échéances du groupe avec les instances footballistiques (DNCG/UEFA). Eagle Football Group est en lien étroit avec Cork Gully qui a connaissance des jalons essentiels à venir.

Ces éléments font apparaître une incertitude significative quant à la continuité d'exploitation, laquelle repose notamment sur l'arrivée d'un nouvel actionnaire, la mise en œuvre d'un plan de financement et de restructuration, et le maintien du soutien des principales parties prenantes dans le cadre requis par la DNCG et l'UEFA.

Enfin, le Groupe précise par ailleurs qu'un litige a été intenté, depuis le 1^{er} janvier 2026, par la société PRPF (groupe MCCP Partners), société de factoring, qui prétend avoir acquis auprès de Botafogo SAF une créance sur OL SASU. En outre, Botafogo aurait initié des procédures contre l'OL devant le Tribunal de Rio de Janeiro mais aucune notification n'a été reçue par le Groupe à ce sujet. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2025.

Sur le plan sportif, le Groupe reste focalisé sur l'objectif d'une qualification européenne pour la saison 2026/2027, le club occupe la 4^{ème} place de Ligue 1 à la date du présent communiqué de presse. Le club a atteint les 1/8^{ème} de finale de l'Europa League et les 1/4 de finale de Coupe de France.

Principaux mouvements joueurs depuis le 1^{er} janvier 2026 :

- Acquisitions de Martin Satriano à Lens (6,5 M€, contrat de 5 ans), Noah Nartey à Brøndby (8,5 M€, contrat de 5 ans)
- Prêts (entrées) de Roman Yaremchuk en provenance de l'Olympiakos (1,5 M€ max + option d'achat 5 M€), Noham Kamara en provenance du PSG (gratuit avec option d'achat 4 M€ + 2 M€ bonus max + intéressement 20%/plus-value future)
- Cession de Téo Barisic à Rijeka (0,4 M€)
- Prêts (sorties) jusqu'en juin 2026 de Martin Satriano à Getafe (0,3 M€ + option d'achat 6,5 M€), Alejandro Rodriguez à Annecy (gratuit sans option d'achat), Enzo Molebe à Montpellier (gratuit sans option d'achat)
- Le 30 mars 2026, le joueur Martin Satriano a fait l'objet d'un transfert permanent vers le club de Getafe pour un montant de 6.0M€ et un montant maximum de bonus pouvant atteindre 0.2 M€.

Grands événements : Le Groupama Stadium accueillera les concerts de Linkin Park (16 juin 2026), d'Iron Maiden (28 juin 2026), les finales 2027 des deux coupes européennes majeures du rugby (l'Investec Champions Cup et de l'EPCR Challenge Cup, les 21 et 22 mai 2027) et le concert de de Karol G le 21 juillet 2027.

¹¹ Voir communiqué de presse du 14 avril 2026.

¹² Voir communications en date du 24 avril 2026 au titre de l'article L. 22-10-13 du code de commerce.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, 12 mai 2026



Tél : +33 4 81 07 55 00

Fax : +33 4 81 07 45 65

Email : finance@eaglefootballgroup.com

www.finance.eaglefootballgroup.com

Euronext Paris - compartiment C

Indices: CAC All-Share – CAC Consumer Discretionary

Code ISIN: FR0010428771

Reuters: EFG.PA (ex OLG.PA)

Bloomberg: EFG FP (ex OLG FP)

ICB : 40501030 Services de loisirs